

Réf: Dossier 244941

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ESSENTIEL DE VIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX EN FACE DE L'EGLISE CHRETIENNE RACHETE
DE DIEU LOT 426, Lot 426, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSENTIEL DE VIE »

Objet : Vente d'accessoires, textiles, cosmétiques, céréales et E-recharges ; Prestations de services diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX EN FACE DE L'EGLISE CHRETIENNE RACHETE DE
DIEU LOT 426, Lot 426, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme ANE EPSE YABA AKESSI CHARLOTTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09645 du 31/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62908/GTCA/RC/2023 du 31/08/2023

